

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 2 décembre 2019, à 20 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Absents : Mme Valérie Lafond, conseillère et Messieurs Léo Choquette et Jean-Sébastien Roy conseillers.

7128-12-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 2 décembre 2019.

7129-12-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

7130-12-2019
Adoption des
procès-verbaux
des 4 et 25
novembre 2019

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 4 et 25 novembre 2019.

7131-11-2019
Adoption des
comptes à payer
du mois de
novembre et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de novembre 2019 totalisant la somme de: 63,343.83\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de novembre 2019 au montant de : 54,322.27\$;

Pour un total de comptes à payer de: 117,666.10\$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

7132-12-2019
Calendrier des
séances ordinaires

Considérant que l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le lundi à 20h.

13 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
3 février	4 mai	3 août	2 novembre
2 mars	1 ^{er} juin	14 septembre	7 décembre

Les séances auront lieu au 110 rue Grégoire à la salle du conseil.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

7133-12-2019
Nomination
maire-suppléant

Attendu qu'il y a lieu de nommer un maire-suppléant pour la période du 13 janvier jusqu'au 6 juillet 2020;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme Mme Valérie Lafond pour agir à titre de maire-suppléant;

Que la directrice générale avise la MRC du Haut-Richelieu de cette nomination ainsi que la Caisse du Haut-Richelieu pour la signature des effets bancaires en l'absence de la mairesse.

7134-12-2019
Fête de Noël et
bénévoles

Attendu que la municipalité organise un souper pour les employés municipaux et les bénévoles qui ont œuvré pour la municipalité d'Henryville en 2019;

En conséquence sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité qu'un souper ait lieu pour souligner la période des fêtes et autorise un maximum de déboursés de 700.\$.

7135-12-2019
Renouvellement
assurances
municipales
Groupe Ultima

Attendu que la municipalité a reçu le renouvellement pour les assurances municipales du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020 du Groupe Ultima;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité renouvelle son contrat d'assurances avec le Groupe Ultima pour un montant total de : 52,872.\$ et que la municipalité avise le Groupe Ultima que le centre communautaire sera démoli pour le 31 décembre 2019.

7136-12-2019
Approbation
prévisions
budgétaires 2020
transport adapté

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2020 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 7148.\$ la contribution financière à être versée par la municipalité d'Henryville pour le transport adapté aux personnes handicapées;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité :

Que la municipalité d'Henryville nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2020;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 7148.\$ la contribution financière à être versée par la municipalité d'Henryville et d'en autoriser le paiement.

7137-12-2019
Paiement
B.Frégeau retenue
pavage 2018

Attendu que la municipalité avait donné un contrat à B Frégeau en 2018 pour les travaux de réfection de la rue de l'Église et une portion de la rue Saint-Thomas et qu'une retenue doit être versée à l'entrepreneur;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie le montant de 34,425.24\$ à titre de retenue pour lesdits travaux à B Frégeau.

7138-12-2019
FNX Innov
décompte 2
laboratoire rues
de l'Église et St-
Thomas

Attendu que la municipalité a donné le contrat à Labo S.M. inc pour les travaux de laboratoire contrat de la rue de l'Église et St-Thomas;

Attendu que le Labo S.M. a été acheté par FNX Innov, lequel honore le contrat octroyé;

Attendu que FNX Innov a présenté une facture représentant le 2^{ème} décompte au montant de : 6,230.21\$;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie la facture no. 375337 au montant de : 6,230.21\$ incluant les taxes applicables pour les travaux de laboratoire.

7139-12-2019
FNX Innov-
support technique
future usine eaux
usées

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 6745-01-2019 a mandaté FNX-Innov pour le support technique de la réalisation des étapes préliminaires à la réalisation des travaux de construction d'une future station d'épuration commune aux deux municipalités d'Henryville et St-Sébastien et qu'un quatrième décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 374678 au montant de : 1,266.96\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no.4.

7140-12-2019
FNX Innov-1^{er} et
2^{ième} décomptes
étude
géotechnique
Rang St-Louis

Attendu que le conseil municipal par la résolution 6880-05-2019 avait demandé une soumission relative à l'étude géotechnique pour le projet d'aqueduc dans le Rang St-Louis;

Attendu que le contrat de 18,220.\$ a été octroyé par la résolution 6998-08-2019;

Attendu que les 1^{er} et 2^{ième} décomptes ont été présentés;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte les factures no. 374758 et 375621 représentant le 1^{er} et 2^{ième} décompte au montant total de : 20,948.45\$ incluant les taxes applicables tel que présenté dans la soumission.

7141-12-2019
FNX Innov-
avenant phase 2
intervention
Rang St-Louis

Attendu que le conseil municipal avait autorisé par la résolution 7013-09-2019 l'étude environnementale phase 1 du projet d'aqueduc du Rang St-Louis;

Attendu que suite au rapport effectué, il s'avère que pour remplir les critères d'admissibilité au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, une phase 2 dudit projet est requise;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise FNX Innov à exécuter une phase 2 pour le projet du Rang St-Louis au montant de : 5,829.23\$ incluant les taxes applicables.

7142-12-2019
Denicourt,
arpenteurs
géomètres projet
Rang St-Louis

Attendu que le conseil municipal a donné le mandat à Denicourt arpenteurs géomètres pour le projet du Rang St-Louis par la résolution 6767-02-2019;

Attendu que Denicourt arpenteurs géomètres a terminé les travaux d'arpentage demandés et que la facture no 53573 a été présentée pour le paiement;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement au montant de 12,141.36\$.

7143-12-2019
Formation Mme
Geneviève Lavoie
dga

Attendu qu'il est opportun que Mme Geneviève Lavoie, dga suive le cours « traiter une paie qui s'ajoute dans l'année » donné par l'Association canadienne de la paie au montant de: 99.00\$ plus les taxes applicables;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Lavoie a participé au cours donné par l'Association canadienne de la paie pour un montant total de 99.00\$\$ plus les taxes applicables.

7144-12-2019
Programme
d'aide à la voirie
locale

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de 67,576.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et prévention des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien routier local.

7145-12-2019
Pompe
submersible et
dépressurisation
réservoir incendie

Attendu que la pompe submersible a dû être remplacée pour le réservoir incendie ainsi que plusieurs problèmes reliés à la dépressurisation du réseau;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie les factures 101442 et 100653 pour un total de : 3,460.71\$ à Entreprises L.M.

7146-12-2019
Groupe LML
ajout d'un
système
d'échantillonnage
USEP

Attendu qu'un système d'échantillonnage devait être ajouté afin de présenter des lectures pour l'usine d'épuration des eaux usées afin d'être présentées au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Attendu que ces lectures serviront aux démarches entreprises pour l'acquisition d'une nouvelle usine d'eaux usées;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de payer la facture no. 086451 au Groupe LML au montant de 972.00\$.

7147-18-2019
Intention fusion
municipale

Attendu que la municipalité d'Henryville désire se fusionner avec la municipalité de Saint-Sébastien et qu'une discussion a déjà été amorcée sur ce sujet;

Attendu que les deux municipalités ont des infrastructures et/ou des services en commun;

Attendu que les territoires sont similaires en matière d'activités agricoles;

Attendu que la Loi prévoit que le regroupement doit se faire par règlement autorisant la présentation d'une demande commune au gouvernement, le priant de constituer la municipalité locale issue du regroupement de ces municipalités;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville demande à la municipalité de Saint-Sébastien de se positionner sur une demande éventuelle de fusion municipale auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7148-12-2019
Fauchage terrains
municipaux 2019

Attendu que la municipalité avait octroyé le contrat d'entretien et fauchage de terrains municipaux à Adams tonte de parterre Enr. par la résolution 6887-05-2019 au montant de 5,500.\$ taxes non incluses;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie le montant de : 6,323.62\$ incluant les taxes applicables tel que la soumission présentée.

7149-12-2019
Retenue pavage
2018

Attendu que Pavages Maska inc. ont fait les travaux de pavage en 2018 et que la retenue doit être libérée;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 041151 au montant de : 5,519.07\$ incluant les taxes applicables à Pavages Maska pour la retenue du pavage 2018.

7150-12-2019
Demande de
service

Attendu que la municipalité a dû avoir recours au service d'André Méthé Transport inc. afin de replacer un butoir en béton sur le Rang du Marécage suite à un accident de la route;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 6758 au montant de 126.47\$ à André Méthé Transport inc.

7151-12-2019 Travaux de fossés	<p>Attendu que la municipalité a fait effectuer des travaux de nettoyage de fossés sur plusieurs routes municipales en 2019 et que les services d'André Méthé Transport inc. ont été requis;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement total de : 20,770.25\$ à André Méthé Transport inc.</p>
7152-12-2019 Dépôt projet de règlement des prévisions budgétaires	<p>Attendu que la municipalité a adopté à la séance du 4 novembre un avis de motion relatif à l'adoption du règlement concernant les prévisions budgétaires 2020;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal constate le dépôt du projet de règlement 197-2019 relatif aux prévisions budgétaires 2020.</p>
7153-12-2019 Dépôt projet de règlement programme triennal d'immobilisations	<p>Attendu que la municipalité a adopté à la séance du 4 novembre un avis de motion relatif à l'adoption du projet de règlement concernant le programme triennal d'immobilisations;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal constate le dépôt du projet de règlement 198-2019 relatif au programme triennal d'immobilisations.</p>
7154-12-2019 Demande de remboursement politique familiale	<p>Attendu que trois familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour des activités;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de rembourser trois familles pour des activités au montant de: 150.\$+496.36\$+ 140.\$ totalisant la somme de : 786.36\$.</p>
7155-12-2019 Demande de prêt de tables École Capitaine Luc Fortin	<p>Attendu que la municipalité a reçu une demande concernant le prêt de 12 tables;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le prêt de tables selon leur disponibilité, et que les employés de voirie déposent les tables à l'intérieur du côté du débarcadère.</p>
7156-12-2019 Demande d'acquisition de terrains municipaux	<p>Attendu qu'une demande a été déposée à la municipalité concernant l'acquisition de plusieurs terrains municipaux;</p> <p>Attendu que l'offre ne couvre pas la valeur des terrains inscrite au rôle d'évaluation;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal refuse l'offre présentée et demande à la directrice générale d'en aviser l'acheteur.</p>
Dépôt rapport du directeur incendie	<p>Le directeur incendie a émis un rapport verbal.</p>
Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal	<p>Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.</p>
7157-12-2019 Demande d'un riverain / nettoyage de canal privé	<p>Attendu que l'inspecteur municipal a reçu une demande de nettoyage de canal privé par un riverain;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal avise le propriétaire que la municipalité n'interviendra pas en terrain privé.</p>

7158-12-2019
Acquisition
équipements
déneigement de
trottoirs et
location

Attendu que la municipalité désire faire l'acquisition d'équipements pour le déneigement des trottoirs ainsi que la location d'équipement;

Attendu que des soumissions ont été demandées pour l'acquisition d'équipements neufs ou usagés ainsi que pour de la location;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert la location d'un tracteur pour le déneigement des trottoirs à 1,000.\$ par mois pendant 6 mois pour une période de 5 ans tel que la soumission no.150 déposée;

Que la municipalité fasse l'acquisition d'un souffleur tel que mentionnée dans la soumission no. 149 au coût de : 6750.\$ et d'un « gear box » au montant de : 1500.\$.

7159-12-2019
Raccordement
d'aqueduc
fournisseurs requis

Attendu qu'un contribuable a demandé le raccordement d'aqueduc pour une propriété sur le Rang St-Jean-Baptiste;

Attendu que le RIAEPHV a donné son approbation;

Attendu que M. Jean Vasseur devra être présent lors des travaux de raccordement;

Attendu que les fournisseurs Forterra et André Méthé Transport Inc. sont, entre autres requis, pour ce raccordement et que le propriétaire défraiera tout frais inhérent à ce raccordement et à la réfection de la chaussée si nécessaire ainsi qu'un dépôt au montant de : 5,415.\$;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise ce raccordement aux frais du propriétaire.

7160-12-2019
Paiement cours
d'eau MRC

Attendu que la municipalité a reçu deux factures provenant de la MRC du Haut-Richelieu en regard avec des travaux de cours d'eau : Rivière du Sud branches 100 et 101 pour un montant de : 186.68\$ et Cours d'eau Faddentown branches 1 et 3 pour un montant de : 890.81\$;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte les deux factures et autorise la directrice générale à refacturer les citoyens concernés.

7161-12-2019
Avis de motion
règlement 200-
2019

Avis de motion est donné par Isabelle Deland à l'effet d'adopter un règlement pour la facturation de la répartition des coûts de travaux d'entretien du cours d'eau Faddentown branches 1 et 3.

7162-12-2019
Autorisation
signatures PSSPA

Attendu que le conseil municipal désire faire une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la mairesse Mme Danielle Charbonneau ainsi que la directrice générale Mme Sylvie Larose Asselin à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Période de
questions

Aucune question.

7163-12-2019
Levée de la séance

Sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :57hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse *Sylvie Larose Asselin, Directrice générale*
Secrétaire-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».